Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 118 (1992)

Heft: 20

Artikel: La construction du paysage

Autor: Fazan-Magi, Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-77789

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Par Olivier Fazan-Magi

Archistudio Leydefeur

Architecte EPFL, SIA

1261 Givrins

178

AS No 20 16 septembre 1992

La construction du paysage

Faisant suite au numéro 7/92, dans la série consacrée aux problématiques qui se posent à l'échelle du territoire, ce numéro 20 de lAS traite du thème fondamental qu'est la construction du paysage et propose une réflexion illustrée par trois projets d'envergure. De la genèse d'un paysage à la construction d'un grand territoire, en passant par les matériaux paysagers, ces travaux exemplifient des approches portant sur de vastes espaces. Un prochain numéro s'attachera plus précisément au paysage urbain.

Introduction

Les sources du paysage: paysage urbain et paysage végétal

Le paysage est avant tout un fait de culture, un fait de l'homme. Ses modifications conjuguent des faits de nature et des faits de l'homme, qui le révèlent, le forment et en déterminent le caractère.

L'ensemble des composantes d'un paysage s'inscrit sur un support, défini comme le soubassement morphologique issu du plissement des montagnes, de l'apparition des vallées et des failles, de la formation des plaines alluviales, des collines morainiques, des plateaux, etc., soit le relief terrestre.

Le paysage se trouve défini par différentes caractéristiques, deux grandes catégories pouvant historiquement être distinguées:

- a) le paysage urbain, associé à la ville, au territoire bâti; cette catégorie englobe les traces de l'implantation humaine telles que villes, villages, routes, ponts, autoroutes, voies de chemin de fer, infrastructures diverses et, plus particulièrement, la manière dont ces éléments se sont insérés dans le paysage et ont pris en compte les composantes de celui-ci;
- b) le paysage végétal formé par le territoire forestier, les champs cultivés, les vergers, les vignobles, les cultures maraîchères, les haies, bosquets, rideaux d'arbres, les prairies humides, les différents étagements de forêts aux caractéristiques variant avec l'altitude et la manière dont ces éléments marquent le lieu par leurs traces et leurs masses, ainsi que leur adéquation avec la forme du territoire. En résumé, le paysage végétal, tout comme le paysage urbain, structure,

forme et renforce les caractères d'un

Le nouveau paysage

La notion commune, issue des deux catégories ainsi définies, est celle de limite et, plus exactement, d'espace de rencontre de ces deux champs, dont les caractéristiques et les paramètres s'opposent ou se ressemblent en de nombreux points. Leur interaction est primordiale.

Espace, ligne ou territoire, le lieu de contact entre deux milieux différents présente une diversité plus importante que celle mesurée dans chaque milieu isolé. De même, ce phénomène est également observé entre des éléments communs à chacune des deux grandes catégories considérées: pour le végétal il se traduit par la lisière et par les berges le long des cours d'eau et des lacs; en ville, il se révèle par le vide.

Progressivement, cette notion de limite est devenue excessivement floue, l'interpénétration et la superposition des deux milieux se manifestant plus particulièrement dans ce que l'on a appelé la périphérie suburbaine et la périphérie subrurale, qui en constituent l'entre-deux. Ce n'est plus une frontière, une limite, mais plutôt l'illustration des pratiques urbaines et rurales, de leurs causes et conséquences. En résumé, c'est le nouveau paysage périphérique. Il n'est pas issu d'un processus créatif, mais représente un territoire résiduel, sorte de compromis aux deux milieux.

L'espace rural et l'espace urbain: évolution

Si l'on considère, en effet, la notion de limite associée au contexte rural, celle-ci s'est considérablement transformée. Une des causes fondamentales en est la simplification du paysage imposée par l'agriculture moderne, qui a complètement réduit la diversité.

Le remaniement parcellaire est la raison majeure de la modification de ce

paysage naturel. S'inscrivant dans le cadre général des améliorations foncières, les enjeux politiques, économiques et la charge symbolique associée au milieu agricole, concourent à laisser agir ce processus de modification avec l'aval des autorités et le soutien du plus grand nombre, légitimé par la nécessité. Le paysage appartient à tout le monde, la notion de terre «nourricière» justifiant cette appropriation.

Les conséquences de ce processus touchent plusieurs domaines:

- assainissement des ruisseaux par leur mise en canalisation
- suppression des cordons boisés accompagnant les cours d'eau
- nivellement de la topographie et de ces composantes naturelles (terrasses, talus)
- suppression des moyens élémentaires naturels pour l'évacuation de l'eau drainage des zones humides, comblement des marais
- éradication des haies, rectification des lisières et plantation des clairières
- élimination des vergers traditionnels, des bocages, des prairies
- mise en place de cultures industrielles et productives associées à la mécanisation.

La nouvelle trame et le bouleversement écologique qui découlent de telles modifications ont des conséquences considérables à long terme. De plus, cette déstabilisation des milieux naturels entraîne des phénomènes tels que l'érosion et l'abaissement de la nappe phréatique, que l'on compense par des apports artificiels. Les engrais et l'arrosage intensif sont devenus indispensables, car leur suppression ouvrirait la voie à un phénomène de désertification. Ainsi, en voulant niveler toutes les aspérités naturelles pour obtenir un espace productif optimal. I'homme a tout simplement supprimé des composantes fondamentales de l'équilibre écologique. Dans le domaine urbain, les signes du processus de dégradation ne sont pas moins importants. Le problème majeur réside dans l'incapacité de produire de nouveaux espaces de la ville. L'échec de la croissance des villes met en évidence la question du traite-

- 1. Territoire rural
- 2. Territoire urbain
- 3. Périphérie subrurale
- 4. Périphérie suburbaine

ment des espaces interstitiels et résiduels, des vides. On ne peut que constater l'effet désastreux d'opérations qui ont ruiné une grande partie du paysage urbain, malgré les «bonnes intentions», tant des politiques, que des élus, des aménageurs ou autres intervenants.

Cette destruction est un autre élément commun aux deux domaines; en effet, il n'est quasiment jamais question de création, de construction: la modification s'attache principalement à une détérioration, à une démolition et à une perte de l'identité des valeurs préexistantes. Le résultat est la mise en cause définitive de la distinction des paysages, qui favorise le développement du concept de nouveau paysage périphérique.

Requalifier les paysages: le lieu et ses préexistences

L'espace de rencontre appelé périphérie suburbaine et subrurale souffre profondément de cette absence de création d'espaces et de références. Ce territoire, qui renferme des composantes des deux milieux, nécessite une attention particulière afin d'apporter à cette couture une substance identitaire. Il faut toutefois préciser que le paysage urbain se construit entièrement par rapport au paysage rural qui se transforme sur la base des préexistences. Les vides, les espaces interstitiels et les infrastructures doivent collaborer à cette construction et à l'acquisition d'une telle identité.

Le processus de transformation, de modification, de création, exige une attention qui s'attache à des valeurs et des règles fondamentales associées à l'histoire de l'homme. La grande tradition de la culture, évoquée par la trace du sillon, l'équation entre terre et nature, a traversé l'histoire et construit le territoire. Or, l'ensemble de cet héritage est en voie de complet anéantissement, dans une course effrénée à la productivité et au rendement!

Que ce soit dans la construction du paysage, la requalification associée à un contexte urbain ou la transformation d'un territoire agricole pour y établir des équipements de différents types, il y a lieu de s'interroger sur les moyens et les outils adéquats à utiliser. Cet enjeu est important, car de nombreuses villes sont concernées par la reconversion ou la requalification de leurs friches industrielles ou portuaires, comme possibilité d'extension de leur territoire à l'intérieur de leurs limites urbanisées.

Il existe une forte prise de conscience du fait que d'une part, notre société contemporaine a atteint des limites dans l'exploitation de ses ressources et d'autre part, de sa responsabilité face à l'environnement. Une volonté se manifeste en outre de reconsidérer les rapports qui solidarisent l'avenir du développement urbain, associé à l'attraction du paysage en général et à la qualité de l'environnement.

Or non seulement les outils de planification contemporains sont impuissants et inefficaces (voir IAS 7/92), mais ils ne permettent en aucune facon d'exprimer les valeurs paysagères associées au patrimoine que représente le territoire. Pourtant l'identité et l'attractivité d'un lieu, associées à son paysage urbain, sont un atout et il est essentiel que ces aspects déterminants dans la valorisation des villes aient la priorité dans les enieux de la planification. L'ensemble du territoire est concerné par cet aspect. C'est donc cette requalification qui est la question centrale de l'approche du territoire contemporain et non plus les problèmes liés à la croissance.

Cette question est associée à une interprétation critique de la réalité, à partir de la conscience de l'appartenance au lieu dans lequel on construit: l'existant étant considéré comme un véritable matériau du projet pour la requalification des vides, des espaces résiduels, des espaces interstitiels. Afin d'atteindre les objectifs du développement, il est nécessaire de considérer les caractéristiques de tels sites comme déterminantes dans la valorisation des villes. Leurs qualités sont en effet dues aux configurations anciennes, où les traces de lieux vivants et productifs demeurent perceptibles. On ne peut que s'alimenter de la réalité. Il faut relire les sites, les reconnaître, en relever les composantes majeures, celles qui, à l'intérieur du projet, serviront de base pour établir l'étape de 379 la Modification. Le projet est vu ici comme un instrument de connaissance, de lecture et d'interprétation du territoire, dans sa forme et son contenu. La notion de projet est associée à la notion de Modification, de transformation, et l'incidence de la forme du territoire, avec ses composantes et ses traces, sur la forme du projet, est fondamentale. Ainsi, le dessin du projet s'articule-t-il sur la base des potentialités qu'il suscite.

Comme illustration de la construction du paysage, les trois exemples qui suivent seront la véritable conclusion à cette partie consacrée au paysage rural. Les travaux en question font émerger les préexistences des lieux considérés: les infrastructures sont prises comme outils du projet et en définissent le dessin. Enfin, ils formulent en termes clairs et précis la nécessité du projet.







